

Quand se soigner, c'est croire

Les ex-voto anatomiques, témoins des appels aux dieux dans les processus de guérison

When to look after yourself is to believe. The anatomical ex-votos, witnesses of the calls to the gods in the processes of healing

Quando curar es creer. Los ex-voto anatómicos, testigos de las invocaciones a los dioses en el proceso de sanación

Stéphanie Raux



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/archeopages/1609>

DOI : [10.4000/archeopages.1609](https://doi.org/10.4000/archeopages.1609)

ISSN : 2269-9872

Éditeur

INRAP - Institut national de recherches archéologiques préventives

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2016

Pagination : 6-17

ISSN : 1622-8545

Référence électronique

Stéphanie Raux, « Quand se soigner, c'est croire », *Archéopages* [En ligne], 43 | 2016, mis en ligne le 01 décembre 2018, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/archeopages/1609> ; DOI : [10.4000/archeopages.1609](https://doi.org/10.4000/archeopages.1609)

Quand se soigner, c'est croire

Les ex-voto anatomiques, témoins des appels aux dieux dans les processus de guérison

Stéphanie Raux *Inrap, UMR 5140 « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes »*

6



La médecine et les soins dans l'Antiquité

La pratique de la médecine dans le monde gréco-romain, les affections identifiées à cette époque, ainsi que les remèdes appliqués nous sont pour partie connus grâce aux textes antiques – entre autres le *Corpus hippocratique* qui rassemble une soixantaine de traités de médecine écrits par différents auteurs entre le V^e et le I^{er} siècle avant notre ère et, pour la période romaine, les traités de Galien de Pergame. Les découvertes archéologiques apportent d'autre part des témoignages épigraphiques et matériels concrets sur le statut des médecins (stèles funéraires), les instruments utilisés (ventouses, scalpels, aiguilles à cataracte, sondes, pinces, cautères), les compositions de remèdes (cachets à collyres et restes de collyres eux-mêmes), certaines pathologies et actes chirurgicaux (squelettes d'individus inhumés portant des traces de trépanation, de réductions de fractures, les stigmates d'arthrose, de tuberculose osseuse, d'abcès dentaires ou d'infections parasitaires).

La médecine est en premier lieu exercée de manière empirique dans le cadre familial et essentiellement sous forme de phytothérapie. Ce n'est qu'à partir du V^e siècle avant notre ère qu'apparaît en Grèce une médecine « professionnelle » et aux compétences multiples. Il faut attendre deux siècles avant qu'elle ne soit transmise à Rome par le biais des esclaves et affranchis d'origine grecque. Cette transmission s'accompagne de l'adoption par le pouvoir romain du culte du dieu guérisseur Asclépios (Esculape). Les médecins appartiennent alors à la corporation des *medici*, au sein de laquelle coexistent de nombreuses spécialités : médecine générale (*medicus clinicus*), ophtalmologie (*ocularius*), chirurgie (*chirurgus*), kinésithérapie (*iatrialipès*), obstétrique (*obstetrix*), voire pharmacie (*herbarius*). Les connaissances s'acquièrent dans des écoles médicales, de maître à disciple. Le médecin exerce ensuite soit à titre privé, soit également, à partir de l'époque impériale, comme *medicus publicus*, auprès des populations indigentes. Une évaluation a été établie à partir des données pompéiennes d'une densité d'environ un médecin, quel qu'il soit, pour 750 habitants. Le praticien dispose d'une officine, visite les malades ne pouvant se déplacer et dispense aussi ses soins sur la place publique, notamment à proximité des sources et dans les sanctuaires des eaux, auxquelles sont accordées des vertus guérisseuses.

L'état sanitaire des populations est médiocre, relevant d'une alimentation souvent insuffisante ou peu variée, de problèmes d'hygiène et de conservation des aliments (dont les céréales, les produits frais, etc.), de contacts répétés avec des produits nocifs tels que le plomb, le soufre ou l'ammoniac, de conditions de travail éprouvantes générant d'importants traumatismes musculo-squelettiques. La mortalité infantile est élevée, les maladies, épidémies, infections,

dysfonctionnements métaboliques, blessures diverses font partie du quotidien et sont bien évidemment plus difficilement soulagées que de nos jours. Parce que le nombre des médecins est vraisemblablement insuffisant, que les remèdes à disposition sont souvent impuissants, ou encore parce que la dévotion religieuse et la demande de protection auprès des dieux fait partie intrinsèque de la vie de tous les jours, la pratique de la médecine et des soins dans l'Antiquité ne peut être dissociée d'une certaine dimension religieuse. Un grand nombre de sanctuaires sont institués guérisseurs et certaines divinités, par ailleurs liées à l'eau, sont les garantes d'une bonne santé préservée ou d'une guérison.

Les *Hieroi Logoi* d'Aelius Aristide, témoignage d'un malade, incurable et dévot

Le récit qu'Aelius Aristide nous livre dans ses *Hieroi Logoi* (*Discours sacrés*) illustre parfaitement l'étroite relation qui existe entre les personnes et les divinités, concernant les demandes de guérison, ainsi que celle entre le domaine de la santé et le culte de l'eau.

Aelius Aristide est un sophiste du II^e siècle de notre ère, originaire de Mysie, vivant en itinérance de ville en ville dans toute l'extrémité ouest de l'Asie Mineure. Il a rédigé, entre autres œuvres, six « *Discours sacrés* », dans lesquels il relate son état maladif permanent et comment Asclépios, dieu guérisseur très populaire [ill. 1], parvient, en le visitant en songe, à soulager ses maux.

Aelius Aristide tombe malade en 143, alors âgé de 26 ans. Ses affections sont multiples et simultanées : maux de dents et d'oreilles, difficultés respiratoires (crises d'asthme), crampes musculaires et violents frissons (accès de fièvre), ventre gonflé, maux d'estomac et de ventre, insomnies. Les médecins qu'il consulte préconisent la pose de ventouses, les purges et les saignées, la prise de remèdes, mais tout reste sans effets. Toujours malade en 146, il se rend au sanctuaire d'Asclépios à Pergame. Il y rejoint les milliers de fidèles fréquentant ce sanctuaire (comme l'un des nombreux autres lieux sacrés dédiés à ce dieu guérisseur) et y pratique le rituel de l'incubation, c'est-à-dire la thérapie par le rêve. Après une préparation purifiante, il se couche dans l'enceinte du temple et attend que le dieu le visite en rêve et lui délivre par ce biais l'ordonnance médicale qui le guérira. Le songe est, pour lui comme pour les autres fidèles adeptes de l'*incubo*, le vecteur des messages et conseils délivrés par les divinités, ainsi que le moyen de fréquenter sans se déplacer différents lieux sacrés dédiés à des dieux guérisseurs, tels Asclépios mais aussi Apollon.

Aelius Aristide va donc, sous l'égide virtuelle d'Asclépios, se livrer à toutes sortes de vomissements volontaires, purges, jeûnes, saignées, massages, régimes alimentaires, bains dans des fleuves glacés et fréquentation assidue

1. Ex-voto consacré au dieu Asclépios, pour la guérison d'une jambe. I^{er} siècle.
2. Étang sacré de *Vindinum*/Le Mans - I^{er} siècle de notre ère. Parmi les offrandes faites par les fidèles et jetées dans les eaux de l'étang consacré, un ex-voto oculistique en tôle de bronze découpée et estampée, ainsi que des instruments de toilette ou de médecine en alliage cuivreux tendent à spécifier le caractère guérisseur du lieu de culte. L'ex-voto est à oeil unique, de forme ovale, avec les contours et la pupille marqués par un grènetis. Le specillum retrouvé complet présente une déformation plastique, résultant peut-être d'un geste volontaire de mutilation avant offrande.

de sanctuaires de sources et d'eaux où il pratique des offrandes et des sacrifices au dieu.

Sa relation avec les médecins est évoquée à plusieurs reprises au fil des « *Discours* » : chaque fois qu'un médecin entend le récit des songes d'Aelius, il renonce à le soigner lui-même, bien qu'ayant conçu des remèdes appropriés, et reconnaît la suprématie des conseils donnés par le dieu en songe au malade. Ce dernier nous indique ainsi son besoin, à travers ses écrits, de faire valider ses visions et sa démarche par le corps médical lui-même.

Ce que nous apprend la lecture des « *Discours sacrés* » est qu'Aelius, éternel malade, ne souhaite en réalité pas sortir de cet état, afin de préserver et d'entretenir une relation qu'il estime privilégiée avec la divinité. Il interprète donc ses songes de manière à ce que les remèdes ordonnés par le dieu ne lui apportent que des soulagements fictifs ou éphémères. Aelius rêve par ailleurs, toujours sous l'influence d'Asclépios, d'honneurs témoignés dans la pratique de sa profession d'orateur et d'un engagement de la divinité à le protéger durant dix-sept années (*Discours*, II, 37-44). C'est sans rapport avec ses nombreuses maladies mais le conforte moralement. Cela signifie que c'est finalement la foi d'Aelius, et sa foi seule, qui le maintient en état de continuer à travailler et à vivre, en dépit des nombreuses affections dont il est atteint en permanence.

Dieux et sanctuaires guérisseurs en Gaule romaine

Les dieux du panthéon grec ont une riche vie personnelle, dont les événements et nombreux rebondissements sont relatés par les auteurs anciens et nourrissent abondamment les épisodes de la mythologie hellénique. Les dieux romains en revanche, bien qu'adaptés des précédents, ne sont que très peu considérés à travers le prisme d'une vie menée en parallèle de celle des hommes : ils sont plutôt directement associés à des fonctions et des services pour lesquels les hommes sont en droit de les solliciter. Ces fonctions sont multiples, applicables à tous les domaines du quotidien : agriculture, commerce, amours, santé. Elles varient d'une divinité à l'autre, sont parfois partagées par plusieurs d'entre elles, chaque divinité ayant pouvoir dans plusieurs sphères d'intervention.

Le dieu guérisseur des Gréco-Romains est Asclépios (Esculape), fils d'Apollon et père d'Hygie, qui lui est associée et symbolise la santé. La descendance d'Asclépios est composée de médecins (Podalirios et Machaon) et de déesses guérisseuses (Acéso, Iaso, Panacée et Eglée). Esculape et Hygie semblent cependant assez peu présents en Gaule romanisée, hormis peut-être dans la province de Narbonnaise (Masson, 2010).

En Gaule romaine, le processus de syncretisme a fait assimiler par les Romains les dieux locaux aux leurs, parfois en les identifiant, parfois en les associant en épiclèse ou comme parèdre.

Les divinités auxquelles sont attribués des vertus guérisseuses et des sanctuaires des eaux sont extrêmement nombreuses (Bourgeois, 1991, p. 17-20). On citera parmi les mieux représentées : Apollon, Mercure et Mars, seuls, assimilés à une autre divinité masculine par épiclèse ou accompagnés de leurs parèdres féminines respectives Sirona, Rosemerta et Bellona ; Jupiter ; Isis et Sérapis ; Mythra ; parfois Hercule ; et, pour ceux d'origine celtique et dont les cultes perdurent, Borvo (avec sa parèdre Damona), Belenus, Epona, Divona, Sirona. S'y ajoutent un grand nombre d'autres divinités, protectrices, de sources et de cours d'eau, comme les Nymphes et les Matrones (Aupert, 1992).

Les sanctuaires guérisseurs sont en majorité établis autour d'eaux vives de sources ou de cours d'eau. Le site naturel est aménagé et l'eau canalisée et habillée d'une architecture qui la met en valeur et structure le déroulement des rites culturels : fontaines, nymphées, puits, mais aussi bassins et pièces d'eau comme l'exceptionnel exemple récemment mis en évidence au Mans¹ [Ill. 2] (Chevet, Raux *et al.*, 2014). Il est le plus souvent inséré au sein d'un complexe cultuel plus vaste (Bourgeois, 1992).

L'ex-voto, le principe du vœu

Le terme *ex-voto*, directement emprunté du latin, est composé de *ex* « à la suite de » et *voto* « vœu ». Dans le monde gréco-romain, les *ex-voto* sont des offrandes aux dieux particulièrement répandues. Ils ont pour fonction de concrétiser la communication entre un fidèle et une divinité, en remerciement de l'exaucement d'un vœu (Daremberg, Saglio, 1877-1946, t. 5, vol. 1, p. 969-978) ; ils matérialisent, en quelque sorte, le contrat passé entre les deux parties. Offerts par le dévot, ils honorent la dette contractée auprès du dieu lors de la demande de protection, de bénéfice ou de guérison, une fois que la faveur a été accordée ; ils sont d'ailleurs parfois porteurs de la mention *V(olum) S(olvit) L(ibens) M(erito)* (il s'est acquitté de son vœu de bon gré). Il est cependant possible que ces offrandes ne soient pas seulement pratiquées « *ex-voto* », mais dès la demande formulée par le fidèle auprès de la divinité.

Les *ex-voto* ont été classés en deux groupes (Bourgeois, 1991, p. 125-185). On distingue en effet les *ex-voto* « par destination » des *ex-voto* « par fonction ». Les premiers correspondent aux objets qui ont trait, de manière manifeste, à des rites attestés pour lesquels ils sont spécifiquement fabriqués ; les *ex-voto* anatomiques appartiennent à ce groupe. Les seconds ne sont pas spécifiques au monde cultuel, ce sont des objets utilisés dans la vie quotidienne, mais qui vont être détournés de leur fonction première pour être offerts aux dieux. Leur identification repose alors sur des concentrations particulières et des dépôts d'accumulation, sur des associations de mobiliers au sein d'un sanctuaire, sur une taphonomie

1. Cf. article de Pierre Chevet dans ce numéro.

particulière (degré de conservation, perforations pour des libations, mutilations volontaires pour destitution avant offrande) et/ou sur le caractère récurrent de leur présence, caractère commun dans différents sanctuaires de Gaule romaine. Il s'agit entre autres de monnaies, de fibules et autres objets de parure, de figurines en terre cuite, d'anneaux, d'objets en matériaux précieux à forte valeur marchande.

Les ex-voto anatomiques

Les ex-voto anatomiques tendent, d'une manière générale, à spécifier la vocation du lieu où ils sont découverts et à le définir comme sanctuaire patronné par une divinité guérisseuse, lorsqu'ils sont découverts de manière récurrente à proximité d'un bâtiment cultuel, sous forme d'abondants dépôts ou encore à l'échelle de seulement quelques exemplaires, en association avec d'autres offrandes (Scheid, 1992, p. 30-31).

Leur répertoire est majoritairement constitué de représentations humaines mais peut aussi comporter des animaux utilisés par l'homme (chien, cheval, bœuf, bovidé). Pour les animaux, il est possible que ce soit la guérison du bétail qui soit louée et que l'on accorde au dieu des compétences « vétérinaires », mais il pourrait aussi s'agir d'un substitut d'offrande alimentaire ou de sacrifice rappelant le suovetaurille. Nous ne traiterons ici que des représentations du corps ou de parties du corps humain. Elles sont illustrées à des échelles variables, en fonction de la partie atteinte par la maladie et pour laquelle on demande guérison.

On les rencontre donc en particulier et en abondance dans les sanctuaires dont les eaux purificatrices sont censées débarrasser les pèlerins de leurs maladies, lieux de culte naturels, aménagés et sanctuaires construits. Les contextes de découverte ont essentiellement trait à leur « consommation » sur des lieux de culte ; sans que cela soit exclu, ils concernent plus rarement l'habitat (voir les découvertes d'Alésia par exemple, Fauduet, 1990).

Ils sont attestés dans les mondes grec, étrusque et romain, à partir du VI^e siècle avant notre ère, mais leur apparition dans les sanctuaires des eaux des provinces de Gaule est plus tardive : la datation la plus ancienne dont nous disposons est une monnaie d'Auguste, associée à des ex-voto anatomiques en bois, dans le sanctuaire de Luxeuil (Lerat, 1960). La continuité de la pratique entre Italie et Gaule entre le III^e et le I^{er} siècle avant notre ère pose cependant encore question.

Ces ex-voto sont élaborés en matériaux divers : alliage cuivreux, or ou argent, pierre, bois, terre cuite. Il s'agit de figurations en bas-relief ou en ronde-bosse, sculptées dans le bois ou la pierre, moulées en argile, découpées dans de la tôle martelée et estampée ou repoussée. Des inscriptions, décors et détails pouvaient être apportés par gravure ou polychromie.

Destinés à être offerts, déposés, accrochés (cloués) à un mur ou suspendus, ils étaient consignés lors de leur entrée dans l'aire sacrée. Les précieuses listes d'inventaire de l'Asklepieion d'Athènes nous renseignent, entre autres, sur les parties du corps humain représentées et offertes, enregistrées sur le registre des dons face aux noms des donateurs et donatrices. Ces mentions sont abondamment illustrées par les découvertes archéologiques dont nous citerons, pour la Gaule romaine, trois séries exceptionnellement bien fournies : celle des Sources de la Seine, au nord de Dijon (Deyts, 1983), celle de la Source des Roches à Chamalières, à l'ouest de Clermont-Ferrand (Romeuf, Dumontet, 2000), et celle de la forêt d'Halatte dans l'Oise (Durand, Finon, 2000). S'y ajoutent de nombreux autres exemplaires mis au jour sur différents sanctuaires de l'Empire, comme celui de Luxeuil (Haute-Saône), celui d'Argentomagus (Indre), celui d'Alésia, Les Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), Le Clos de la Fontaine à Orléans (Loiret), Le Gué-de-Sciaux à Antigny (Vienne), Mesnil-Saint-Nicaise (Somme) ou encore Magny-Cours dans la Nièvre (Tisserand, Nouvel, 2013)² [cf. encadré p. 10], etc.³. Ils sont offerts à l'unité ou parfois par regroupement de deux, trois, voire six organes sculptés d'un seul tenant.

Ce sont des personnages en pied, en buste ou des troncs, des enfants emmaillottés, des membres inférieurs et supérieurs, détachés ou avec une partie du tronc figurée, des pieds, des mains, des poitrines et des seins, des bassins et hanches, des organes sexuels, des organes internes isolés (cœurs, poumons, trachées) ou en planches (ensemble de la cage thoracique), des têtes, des visages ou des parties de la tête (dents, mâchoires, cheveux), des organes sensoriels (yeux, nez, oreille, bouche). Certains présentent les stigmates d'une évidente pathologie, d'autres, de registres identiques, sont sains. Le premier cas est facilement interprétable : soit l'ex-voto représente la maladie dont souffre ou souffrait le fidèle lors de la demande de guérison, soit il représente la maladie pour laquelle le sanctuaire ou la divinité sont réputés guérisseurs. Dans le second cas, il peut s'agir de l'image de la partie malade redevenue saine ou telle qu'on souhaite qu'elle redevienne, ou d'un organe porteur d'un discours d'une teneur différente. Des hypothèses sont par exemple émises pour accorder aux membres inférieurs sains une valeur apotropaïque en relation avec les déplacements. Ils seraient offerts pour demander une protection lors d'un voyage ou en remerciement d'un voyage qui s'est bien déroulé et pour lequel on avait demandé une protection. Les yeux et les oreilles sont également ambivalents : s'ils ne figurent pas une affection oculaire ou auriculaire, ils peuvent symboliser l'organe par lequel on désire attirer l'attention de la divinité, ou la remerciement d'avoir accordé un regard ou une oreille attentive aux prières et doléances.

2. L'ensemble cultuel 1 de Magny-Cours a été reconnu uniquement au cours du diagnostic réalisé en 2012 sous la direction de Nicolas Tisserand, Inrap.

L'ensemble 2, constitué de plusieurs bâtiments des I^{er} et II^e siècles dont un temple, un théâtre et des thermes, a fait l'objet d'une fouille par le Service archéologique départemental de l'Allier (G. Roque, rapport en cours).

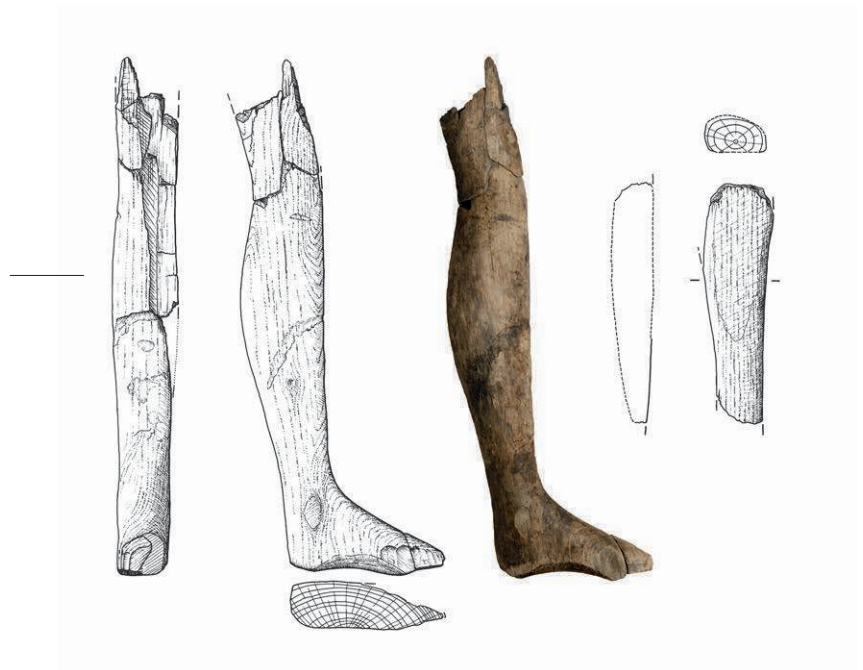
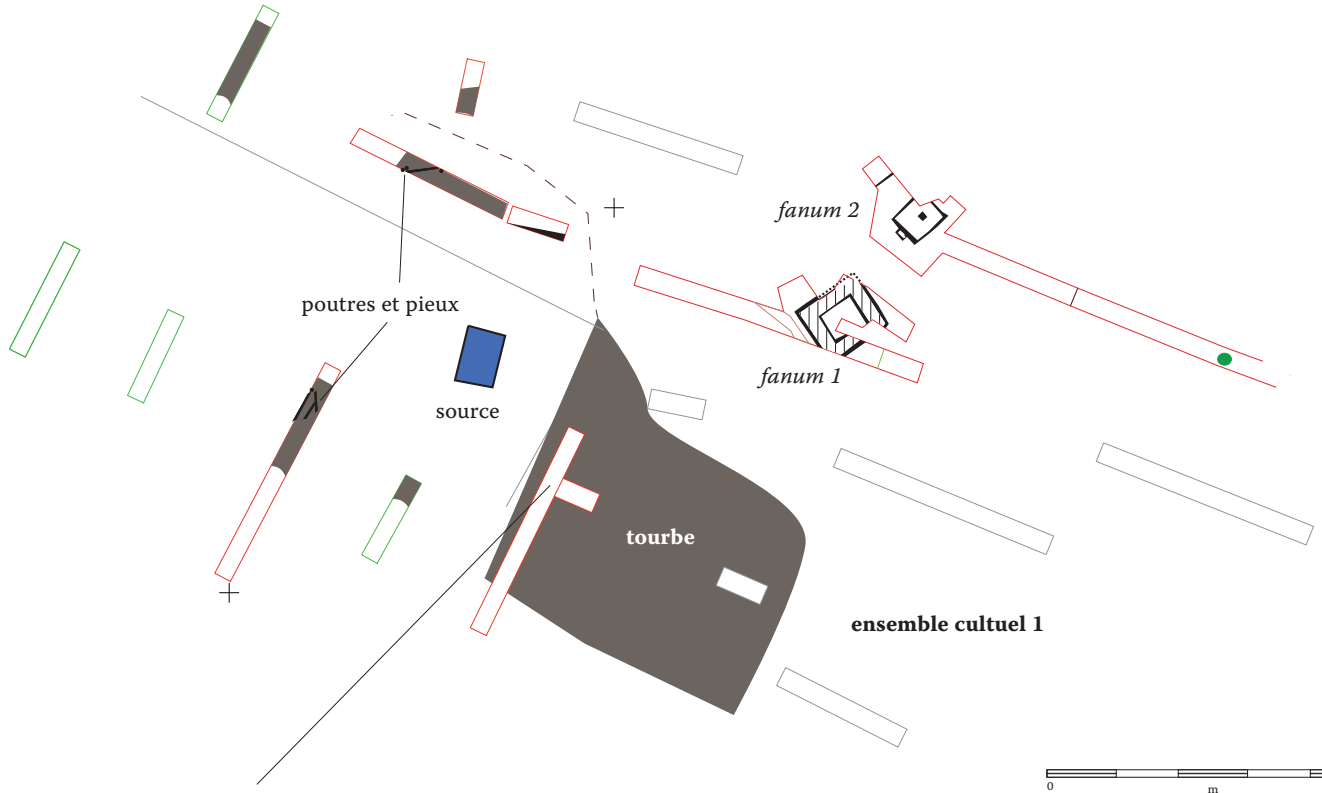
3. L'objectif n'est bien entendu pas d'en constituer ici la liste exhaustive.

Les ex-voto de Magny-Cours

L'ensemble culturel 1 de Magny-Cours comprend deux bâtiments à plan centré (temples 1 et 2) ainsi que des zones tourbeuses. Des poutres et des pieux de bois retrouvés en aval de l'une d'entre elles évoquent un aménagement construit de type barrage destiné à créer artificiellement cette zone humide. C'est dans cette tourbière aménagée qu'ont été mis au jour cinq ex-voto ou fragments d'ex-voto anatomiques en chêne sculpté. Il s'agit de jambes nues, en ronde-bosse,

dont les deux exemplaires les mieux conservés évoquent la position debout (jambe tendue) et montrent des proportions harmonieuses. Ce type d'ex-voto, similaire à ceux de Chamalières ou des Sources de la Seine, caractérise le sanctuaire et ses vertus guérisseuses, en lien avec la présence de l'eau. Il a été fréquenté entre le dernier tiers du 1^{er} siècle avant notre ère et la période flavienne.

10



Les personnages et les portraits

La question se pose de considérer les stèles et les sculptures en ronde-bosse figurant des hommes et des femmes en pied ou en buste, *a priori* en bonne santé, ainsi que des nourrissons emmaillottés, comme des ex-voto anatomiques liés au principe guérisseur. L'ex-voto constitue le substitut d'une offrande en nature, à savoir dans notre cadre celui du sacrifice personnel de celui qui donne. Les personnages en pied, les bustes et têtes pourraient alors être des portraits des donateurs, remplaçant le sacrifice à la divinité de la personne elle-même en guise de remerciement.

Les enfants emmaillottés, qui sont tout de même en Gaule romaine systématiquement découverts dans des sanctuaires des eaux, offrent plusieurs possibilités d'interprétation : souhait ou remerciement d'une naissance, demande de protection ou remerciement de guérison du nouveau-né, demande de protection dans l'au-delà d'un enfant mort en bas âge. Quoi qu'il en soit, ils évoquent le taux de mortalité infantile élevé à l'époque et, partant, le domaine de la prophylaxie.

Si certaines représentations anthropomorphes sont schématiques et de l'ordre de l'évocation symbolique de la silhouette, beaucoup de personnages entiers sont traités de manière très réaliste. Ils sont en pied, vêtus, le plus souvent debout (seules les femmes sont parfois assises) et ne montrent pas d'indication évidente de maladie. Un tiers de ceux des collections réunies d'Halatte, Chamalières et des Sources de la Seine portent en revanche une offrande : fruits, épis de blé, tablettes ou coffrets, bourses, sacs ou paniers, pommes de pin symbolisant l'immortalité, oiseau. Il peut s'agir de portraits de malades faisant une offrande au dieu en demande de guérison ou, une fois guéris, de fidèles venus en pèlerinage, ou encore de représentations de divinités.

Les bustes et les têtes, qu'ils soient sculptés (en pierre comme à Halatte ou en bois comme à Chamalières) ou encore peints sur des pièces de bois, peuvent également être traités soit de manière très frustrée, soit constituer des portraits comportant un signe de reconnaissance, celui d'une affection (oculaire par exemple), ou encore une expression particulière, de désespoir ou de détresse, qui justifie l'appel à une divinité salvatrice [ill. 3]⁴.

Les portions de corps et les membres

Les représentations partielles de corps, ainsi que celles des membres et des organes externes, font partie des offrandes fréquentes, mais rares sont celles qui comportent une pathologie.

Les premières comprennent des moitiés inférieures de corps (avec pieds, jambes, bassin et parfois départ du tronc) d'hommes ou de femmes. Elles sont assez peu nombreuses et leur interprétation est difficile : leur traitement (sans pathologie, le plus souvent vêtus) les rapproche des personnages en pied illustrant le donateur et son

offrande, mais le fait que la personne ne puisse être identifiée empêche de les y associer. De plus, l'absence de maladie et la présence des vêtements qui masquent la partie du corps à soigner sembleraient indiquer que ces ex-voto, bien qu'anatomiques, soient plus destinés à demander une protection ou à en remercier la divinité qu'à solliciter des pouvoirs guérisseurs.

Cette remarque vaut également pour la majorité des membres inférieurs. La jambe unique, qu'elle soit gauche ou droite, est figurée nue, parfois avec la fesse, parfois avec uniquement la cuisse ou le mollet, mais toujours avec le pied : cela permet ainsi de reconnaître le membre et peut-être d'en symboliser l'usage, à savoir le fait de marcher. Le pied peut également être offert seul, gauche ou droit, avec seulement le départ de la cheville et rarement chaussé.

Le bras unique, gauche ou droit, avec ou sans épaulement, parfois vêtu d'une manche, est systématiquement figuré avec la main. Là encore cela permet sans doute d'identifier le membre, même si la sculpture est frustrée ou malhabile. Les mains, qu'elles soient sculptées avec le bras ou seules, jusqu'au niveau du poignet, peuvent porter une offrande, rendant le message explicite. Il n'est pas exclu que bras et mains sans offrande en constituent néanmoins un substitut, nous éloignant, tout comme pour les membres inférieurs, de la maladie et du processus prophylactique.

Les organes externes

On trouve également des troncs dénudés, dont le sexe est signifié par la représentation des seins et du pubis pour les femmes et par le pénis et les testicules pour les hommes. Il peut parfois ne s'agir que du bassin, féminin ou masculin, porteur ou non d'un vêtement et d'une maladie : une série de la collection de la forêt d'Halatte figure par exemple des hommes qui remontent leur vêtement pour dévoiler un sexe et/ou des testicules hypertrophiés. *A contrario*, le dépôt d'ex-voto découpés dans des tôles de bronze des Sources de la Seine (Baudot, 1842-1843, pl. X-XI) réunit en grand nombre des bassins féminins et masculins sans signe de maladie. Ces plaquettes, perforées, étaient initialement destinées à être clouées à des supports en bois verticaux et exposées sur les murs du sanctuaire (avant d'être réunies dans un vase pour constituer un dépôt, peut-être de relégation lors d'un renouvellement d'offrandes). Elles ont vraisemblablement une valeur apotropaïque et se rapprochent par là des amulettes et pendentifs ithyphalliques figurant d'un côté le sexe masculin en érection et de l'autre la main fermée, symbole de la figue ou *fica* (sexe féminin). Les seins quant à eux sont représentés sur divers supports, sculptés en bois ou en pierre, formés en relief au repoussé sur plaquettes de bronze découpées, à l'unité, par paire ou même en série de trois à six, toujours reconnaissables à la présence du mamelon bien individualisé.

4. Je remercie le SRA Auvergne pour son autorisation à utiliser les clichés des ex-voto de Chamalières, ainsi qu'à Mmes Bèche-Wittmann et Veschambre (musée Bargouin de Clermont-Ferrand) pour leur aide et leur disponibilité.



3. Ex-voto en hêtre de la Source des Roches, Chamalières, Clermont-Ferrand, conservés au musée Bargouin.

a. Stèle d'homme debout sur un socle, de face, vêtu d'une pèlerine, au visage massif et aux bras croisés sous le vêtement. Ht. : 45 cm ; larg. : 11 cm ; ép. : 5 cm (N7/63).

b. Statuette de femme assise, de face, vêtue d'une tunique et d'un manteau sous lequel le bras gauche est caché. Le bras droit, visible, se termine par une main posée sur le genou. Un trou a été pratiqué à hauteur de la main, pour le dépôt d'une offrande. Ht. : 43 cm ; larg. : 20 cm ; ép. : 6 cm (C2/165).

Le traitement de cette statuette n'est pas sans rappeler les figurines de déesse-mère en terre blanche de l'Allier, appartenant aux cultes domestiques gallo-romains et symbolisant la fertilité (b'. Ht. : 18,2 cm ; Le Mans domus des Halles, n° s).

c. Fragment de bras gauche, à main nue aux doigts écartés et au pouce en opposition maintenant une offrande sphérique en fort relief entre l'index et le majeur. L. act. : 20 cm ; larg. : 8 cm ; ép. : 4 cm (O7/219).

d. Buste masculin à cheveux courts. Les arcades sourcilières tombantes et le pli de la bouche confèrent au visage une expression de tristesse. Ht. : 27,5 cm ; larg. : 17,5 cm ; ép. : 11 cm (A1/201).

Parmi les organes externes, les oreilles sont assez peu mentionnées parmi les découvertes de Gaule romaine : on en connaît de rares exemplaires en tôle de bronze, dans l'Oise et en Bourgogne (Reinach, 1894, p. 358-359 ; Charlier, 2009 ; Barral *et al.*, 2012, p. 171), ou encore moulés en bronze ou en terre cuite : deux oreilles produites en céramique à pâte claire sont par exemple exposées au musée de Châteaubleau et proviennent de Riobe, sanctuaire de « La Fontaine de la Tannerie », en pays Sénon.

Les plaquettes métalliques figurant des yeux, appelés *ex-voto oculistiques* ou *ophtalmiques* [cf encadré p. 14], occupent une place essentielle dans le panel des *ex-voto anatomiques* et sont actuellement répertoriées sur une trentaine de sanctuaires, dans toute la moitié nord de la Gaule (Fauduet, 2014, fig. 100 et tabl. 3)⁵. Elles y apparaissent sous Auguste, voire au début du 1^{er} siècle de notre ère, *a priori* au moment de la mise en place des formes maçonnées de l'architecture religieuse (Joly, Lambert, 2004 ; Fauduet, 2002). Il s'agit de tôles de bronze martelées et découpées, en forme de plaquette rectangulaire, ou bien losangique, bi-losangique ou encore ovale. Deux grands groupes typologiques ont été distingués, l'un correspondant aux formes rectangulaires et l'autre aux formes losangiques ou ovales : ce dernier serait plus spécifique au quart nord-ouest de la Gaule, à situer entre les vallées de la Seine et de la Loire (Fauduet, 2002, fig. 1 et 2). Elles figurent un œil unique ou les deux yeux. L'organe, ainsi que certains motifs décoratifs (points, grènetis périphériques), sont en relief, formés au repoussé. Le traitement des détails varie, les sourcils, cils, iris étant plus ou moins représentés ou marqués, parfois incisés ; la pupille est quant à elle le plus souvent trouée. Les représentations sont généralement proches de la grandeur nature.

Équipées pour la majorité d'entre elles de trous de fixation périphériques, elles étaient le plus souvent destinées à être clouées dans l'environnement immédiat d'un sanctuaire, sur un support en bois (Romeuf, Dumontet, 2000, 87, n° 1577) ou sur un mur. Il en a par exemple été trouvé quelques-uns à proximité des temples du « Gué de Sciaux » à Antigny (Vienne), dans des contextes couvrant près de quatre siècles : 1 exemplaire augustéen, 2 exemplaires du 1^{er} siècle, 5 exemplaires fin III^e-début IV^e siècle, période de démolition du lieu, et 1 exemplaire hors contexte (Bertrand, à paraître). Autre exemple pour la même période, mais avec des quantités bien plus importantes, la centaine d'exemplaires mis au jour dans l'enceinte du sanctuaire d'Apollon *Moritasgus* à Alésia en Côte-d'Or, qui ont été retrouvés au pied du mur arrière du portique à avancées, à l'extérieur du temple, associés à des clous de fixation (Cazanove *et al.*, 2012, p. 117). Plus rares sont ceux qui ne sont pas liés à un bâtiment mais offerts sous une autre forme, déposés dans des bassins et autres

pièces d'eaux (Fauduet, 1990, p. 95) comme l'exemplaire jeté dans l'étang sacré du Mans (ill. 2), ou dans des fosses ou des vases comme ceux du dépôt des sources de la Seine (Deyts, 1994, p. 121 et pl. 52 à 54). Leur attribution au domaine du soin ophtalmique et de la crénothérapie doit cependant s'envisager avec prudence, en raison des découvertes régulières dans des temples sans vocation guérisseuse et sans lien avec des points d'eaux d'une part et d'exemplaires mis au jour en contexte d'habitat d'autre part. Les yeux atteints de cécité ou d'inflammations sont par ailleurs représentés sur d'autres supports comme les têtes sculptées.

Les organes internes

Les organes internes peuvent être figurés individuellement, tel le cœur peint sur une pierre calcaire de morphologie naturellement adéquate mis au jour à Halatte ou la concrétion calcaire naturelle de forme phallique issue d'une tranchée de fondation du temple d'Aubigné-Racan dans la Sarthe (Raux *et al.*, 2015, p. 242, n° 15). Mais les représentations les plus fréquentes se font sous forme de « planches » anatomiques. Celles découvertes en Italie sont très complètes et précises et comprennent la trachée, l'œsophage, le cœur encadré des poumons, l'estomac et le foie, le diaphragme, les intestins, les reins, la vessie (urètre) et l'utérus. Des attestations anciennes, déposées dans des sanctuaires guérisseurs, sont disponibles pour la période étrusque et il semble s'agir là de véritables mannequins et amandes de dissection (Decouflé, 1964) (ill. 4).

L'hypothèse a été émise qu'ils étaient peut-être destinés à l'enseignement de la médecine anatomique et de la chirurgie, ces disciplines se pratiquant et s'apprenant dans les sanctuaires guérisseurs : les médecins auraient alors disposé de planches démonstratives, les utilisant auprès de leurs élèves.

Les exemplaires de Gaule, plus tardifs, en sont nettement inspirés, mais les détails anatomiques sont moins poussés, les organes étant même parfois seulement ébauchés ou juste reconnaissables à leur emplacement. Ils ne peuvent *a priori* pas servir de support d'enseignement. Ont-ils été offerts par des patients pour la réussite d'une opération chirurgicale, pour la guérison d'une douleur interne non localisée et donc attribuable à l'un ou l'autre des organes représentés ? Ou bien ont-ils été offerts par les médecins eux-mêmes pour remercier les dieux de certains résultats obtenus auprès de leurs patients ?

Les pathologies

Le constat de nombreux auteurs ayant étudié les *ex-voto anatomiques* est qu'il est somme toute difficile de faire une distinction arrêtée entre une sculpture maladroite ou une mutilation involontaire d'une part et la volonté de représenter une déformation et une maladie d'autre part.

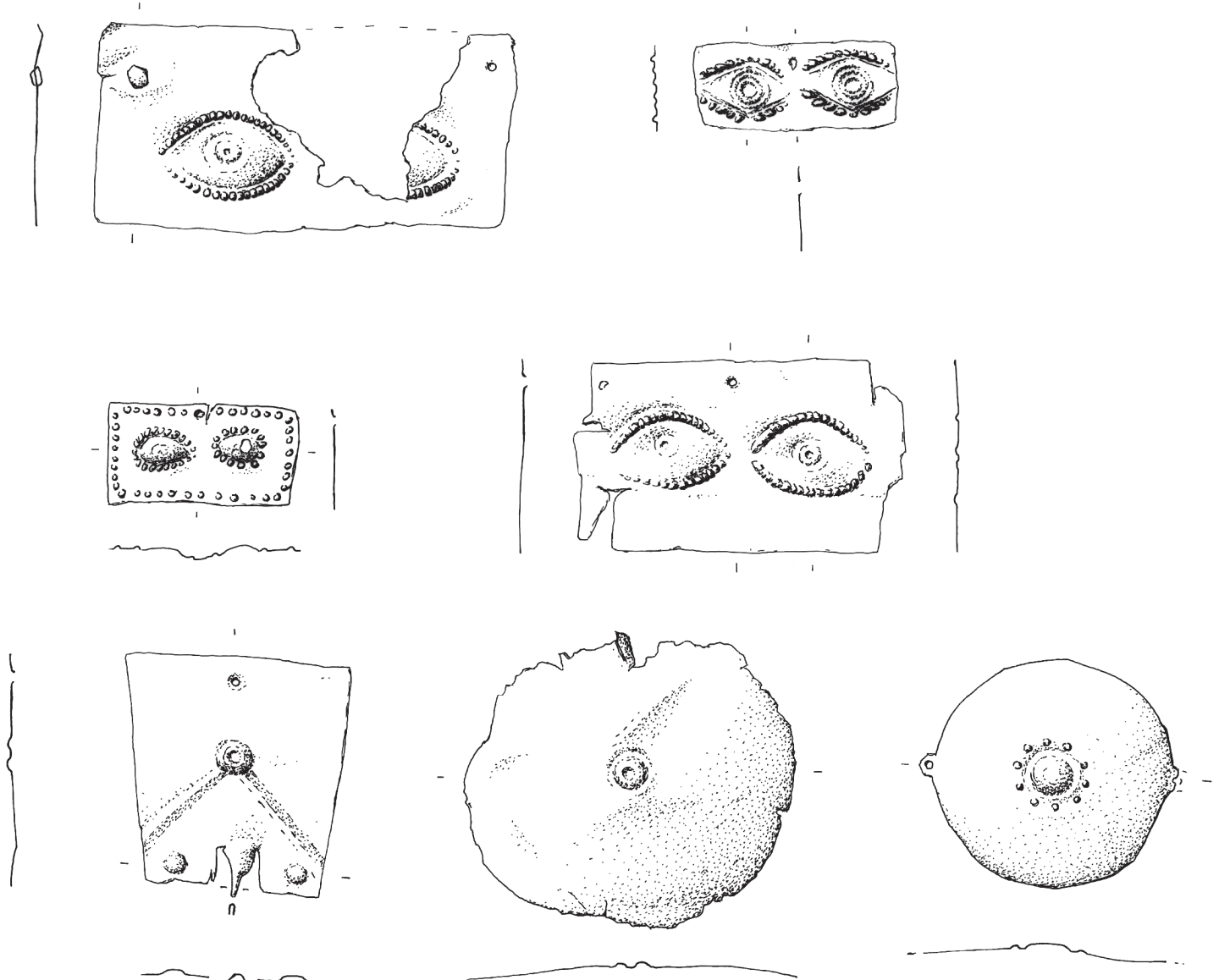
5. Cf. l'article de M.-A. Widehen dans ce numéro.

Les ex-voto de Mâlain

Sept ex-voto anatomiques attestant de l'exaucement de vœux de guérison ont été découverts lors d'un diagnostic récemment mené par Marie-Agnès Widehen (Inrap) sur le site du sanctuaire occidental de *Mediolanum*/Mâlain (Côte-d'Or). Ce petit corpus apparaît remarquablement varié avec la représentation de quatre paires d'yeux, deux seins et un bas-ventre masculin. Percées de trous de fixation, ces plaquettes en alliage cuivreux étaient destinées à être fixées sur un support. Deux d'entre elles (ligne du bas, à gauche et au centre) reposaient sur un sol (extérieur ?) appartenant à un temple où se

trouvait également une base de statue en calcaire dédiée au Sacrum Auguste et à la déesse Sirona ainsi que de nombreuses monnaies majoritairement émises du milieu du III^e au IV^e siècle. Dans cette aire cultuelle, un autel dédié à Apollon a également été découvert. Ce grand dieu est connu comme parèdre de Sirona. En Gaule, les deux divinités étaient honorées dans plusieurs sanctuaires des eaux pour leur rôle médical. La figuration de la déesse de Mâlain, à demi drapée et accompagnée d'un serpent, est d'ailleurs apparentée à l'image d'Hygie.

14



Au sein de la collection d'Halatte par exemple, certaines représentations de personnages adultes sont tellement schématisées qu'il est impossible de déterminer s'il s'agit d'un homme ou d'une femme. À Chamalières, certaines sculptures sont réalistes, de bonne facture et facilement lisibles, d'autres sont grossières, sommairement ébauchées ou comportent des défauts de facture, et d'autres encore sont ambiguës et peuvent représenter des difformités ou un problème mental, mais sans certitude.

On doit également prendre en compte les affections qui ne sont pas représentables, mais qui provoquent des douleurs nécessitant une intervention divine, comme l'artérite, les céphalées, névralgies et sciatiques, ou certaines maladies des seins telles que mastites et problèmes d'allaitement. Ainsi, les jambes en bois sculpté de Chamalières sont peut-être à considérer à la lumière des vertus curatives encore actuellement reconnues aux eaux de la région de Clermont-Ferrand pour traiter l'artérite par cures thermales. Ces vertus ont pu être spécifiquement observées et exploitées dès l'Antiquité.

À côté de ces exemplaires, d'autres ex-voto montrent les stigmates d'une évidente pathologie [ill. 5]. On les remarque indifféremment sur les statues anthropomorphes, les parties de corps et membres détachés, et sur les organes. Ils sont beaucoup moins nombreux que les figurations « saines » et pourraient, plutôt que d'être offerts par des patients guéris, avoir été exposés dans les sanctuaires guérisseurs pour illustrer les maladies soignées en particulier dans le lieu consacré (Bourgeois, 1991, p. 155-156) ou avoir servi, à l'instar des amandes de dissections de la période étrusco-romaine, de planches anatomiques pour l'enseignement de la pratique chirurgicale.

On peut citer, parmi les pathologies reconnues de manière assez récurrente sur les ex-voto anatomiques (entre autres ceux de la forêt d'Halatte, des Sources de la Seine ou de Chamalières : Bourgeois, 1991, p. 125-185 ; Vauthey, Vauthey, 1983) : l'hydrocèle, varicocèle ou phimosis (hypertrophie des testicules), les hernies inguinales (avec bandage herniaire), l'acromégalie (main énorme ou front déformé par renflement), les rhumatismes et l'œdème (sur membres difformes et enflés, épaule et bras, mains, pied), les tumeurs (un exemple à l'aisselle et un cancer térébrant du sein), les goitres (goitre simple ou exophtalmique avec yeux exorbités), les ulcères et/ou les plaies sur membres inférieurs et supérieurs (parfois avec bandages ou traités par une éponge), les fractures des membres et entorses (jambe représentée avec des attelles, bras en écharpe), la cécité (yeux fermés ou profondément enfoncés dans les orbites, doigts placés sur les yeux), la surdité (sourd-muet avec mains ou doigts placés sur les oreilles et la bouche), l'asthme ou autre difficulté respiratoire (bouche très ouverte et expression du visage en détresse),

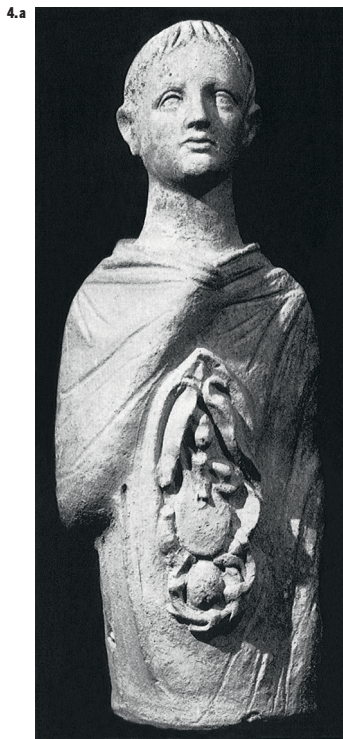
les affections oculaires ou allergiques (paupières gonflées) et les abcès dentaires (joue déformée résultant d'une possible « rage de dents »).

Outre l'état sanitaire des populations, ce rapide tour d'horizon montre la grande diversité des maux mis en exergue dans la sphère sacrée, pour lesquels les souffrants, les individus guéris et sans doute également les guérisseurs, faisaient intercéder les divinités.

Les productions d'ex-voto

Traiter des productions d'ex-voto revient en premier lieu à distinguer ceux d'aspect et de réalisation frustrés, pour lesquels on peut se demander s'ils n'ont pas été façonnés par les pèlerins eux-mêmes, de ceux dont la facture est de qualité, qui appartiennent à des séries, ou qui témoignent d'une bonne connaissance anatomique, et qui semblent plutôt fabriqués dans le cadre d'ateliers artisanaux spécifiques ou d'ateliers/boutiques situés dans l'environnement immédiat du sanctuaire où ils sont offerts.

En dépit d'un fonds iconographique commun, chaque sanctuaire montre une originalité dans les ex-voto qu'il recèle, originalité sans doute tributaire des matières premières employées et, par conséquent, des modes de production et de diffusion des objets. On remarque ainsi que ceux offerts au temple de la forêt d'Halatte sont uniquement sculptés sur pierre, qu'ils sont essentiellement en bois à Chamalières, et de divers matériaux aux Sources de la Seine. Certains constituent des séries morphologiques ou thématiques témoignant d'une unité de production : les visages sur plaquettes du sanctuaire des eaux Clos de la Fontaine à Orléans ; le style des troncs et demi-troncs du dépôt des Sources de la Seine ; le thème des moitiés inférieures de corps sculptées en bois qui est propre à Chamalières et résulte d'une production spécifique et sans doute *in situ*. Une des zones tourbeuses du sanctuaire 1 de Magny-Cours a livré des déchets du travail du bois qui évoquent également une production d'ex-voto sur place. Des registres et des styles régionaux peuvent être identifiés en comparant les différentes collections : les planches anatomiques d'Auvergne et celles des Sources de la Seine sont fortement dissemblables tandis que des rapprochements sont observables entre celles d'Auvergne et de Bourgogne. Les modèles et les artisans circulent, l'itinérance dans la pratique de certains métiers étant régulièrement attestée dans l'Antiquité. La réalisation des ex-voto en tôles d'alliage cuivreux découpées, mises en forme et décorées par estampage et au repoussé, ne fait pas appel à une grande technicité : ils peuvent être produits par des artisans spécialisés mais qui ne maîtrisent pas nécessairement les arts du feu et n'ont donc pas besoin d'être bronziers. Ces artisans réalisent simplement les décors sur des plaquettes vierges qu'ils ont achetées et tiennent atelier et boutique à proximité immédiate



4. a. Mannequin de dissection en terre cuite provenant d'un sanctuaire étrusque, daté des III^e-II^e siècles avant notre ère. L'amande étrusque offre un degré de précision dans la représentation anatomique des organes, tant dans leurs proportions que dans leurs emplacements respectifs.

b. Plaque anatomique en frêne sculpté (b) de Chamalières. Ht. : 33 cm. La sculpture en bois est de réalisation schématique, les organes étant plus traités par des masses réalistes, même si l'organisation générale est respectée.

5. Quelques ex-voto anatomiques présentant des pathologies. Plaquettes rectangulaires en tôle de bronze estampée figurant un visage, provenant d'Orléans, sanctuaire des eaux « Clos de la Fontaine ». Les deux exemplaires montrent la déformation d'une des joues, gonflements qui peuvent être dus à des abcès dentaires.



des lieux de culte pour écouler les objets finis. Ces productions sur plaquettes sont celles qui expriment le mieux la notion de fabrication en série et des styles régionaux comme ceux mis en évidence pour les plaquettes ophtalmiques (Deys, 1994, p. 13 ; Fauduet, 2002).

Les découvertes sans cesse renouvelées de sanctuaires des eaux dits « guérisseurs » sur le territoire de la Gaule romaine permettent d'enrichir à mesure nos connaissances des pratiques religieuses associant croyances et médecine, offrandes et guérisons. Les ex-voto anatomiques sont des indicateurs de ce lien étroit et matérialisent les dialogues instaurés individuellement entre l'homme et la divinité honorée, à l'occasion d'une requête ou d'un remerciement. Cette concrétisation d'une relation privilégiée et personnelle, si bien transcrite par

Aelius Aristide dans ses *Discours Sacrés*, a perduré et se retrouve aujourd'hui sous des formes diverses mais répondant au même principe. La pratique des ex-voto anatomiques est en effet encore fréquente dans certains pays d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique du Sud, quelque soit la religion concernée (Romeuf, Dumontet, 2000, p. 15 et note 8) ; des statuettes en cire blanche à vocation votive, représentant des animaux domestiques et des parties anatomiques humaines, sont exposées (et en vente) dans les vitrines « des épiciers des villes et des campagnes de Catalogne » (Vertet, 1962) ; en France, après un hiatus au haut Moyen Âge, elle renaît sous une autre forme dans la religion chrétienne, s'inscrivant sur les plaques en marbre gravées qui s'adressent aux saints pour une demande de guérison ou en commémoration d'une grâce obtenue.

Références bibliographiques

- AELIUS ARISTIDE, *Discours Sacrés. Rêve, religion, médecine au 1^{er} siècle après J.-C.*, Paris, Macula, Collection Propylées, 1986, 192 p.
- AUPERT P., 1992, « Les dieux guérisseurs du domaine celtico-romain », in LANDES C. (dir.), *Dieux guérisseurs en Gaule romaine*, Catalogue d'exposition du Musée archéologique Henri Prades, Lattes, Musée archéologique Henri Prades, p. 59-75.
- BARRAL P., et al. 2012, « Topographie et fonctions religieuses sur l'oppidum de Bibracte et sa périphérie », in CAZANOVE O. de, MÉNIEL P. (dir.), *Étudier les lieux de culte de Gaule romaine*, Actes de la Table ronde de Dijon (18-19 septembre 2009), Montagnac, M. Mergoïl, « Archéologie et Histoire romaine », 24, p. 161-179.
- BAUDOT H., 1842-1843, « Rapport sur les découvertes archéologiques faites aux sources de la Seine », *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, II, p. 94-144.
- BERTRAND I. (dir.), à paraître, *Le sanctuaire gallo-romain du Gué-de-Sciaux à Antigny (Vienne). Évolution d'un lieu de culte picton (1^{er} s. av.-v^e apr. J.-C.)*.
- BOURGEOIS C., 1991, *Divona I. Divinités et ex-voto du culte gallo-romain de l'eau*, Paris, De Boccard, 308 p.
- BOURGEOIS C., 1992, *Divona II. Monuments et sanctuaires du culte gallo-romain de l'eau*, Paris, De Boccard, 314 p.
- CANNY D., 2015, « Le mobilier du sanctuaire du Clos de la Fontaine à Orléans (Loiret) du milieu du 1^{er} s. av. J.-C. à la fin du 1^{er} s. ap. J.-C. », in RAUX S. et al. (dir.), *Actualité de la recherche sur les mobiliers non céramiques de l'Antiquité et du haut Moyen Âge*, Montagnac, Éditions APC/Monique Mergoïl, Monographies Instrumentum, 51, p. 329-355.
- CAZANOVE O. de et al., 2012, « Le lieu de culte du dieu Apollon Moristasgus à Alésia. Phases chronologiques, parcours de l'eau, distribution des offrandes », in CAZANOVE O. de, MÉNIEL P. (dir.), *Étudier les lieux de culte de Gaule romaine*, Actes de la Table ronde de Dijon (18-19 septembre 2009), Montagnac, M. Mergoïl, « Archéologie et Histoire romaine », p. 95-121.
- CHARLIER P., 2009, « Annexe : l'ex-voto d'oreille », in BARRAL P., RICHARD H. (dir.), *Fouilles de la fontaine Saint-Pierre au Mont-Beuvray (1988-1992, 1996) : Aménagements d'une source sur l'oppidum de Bibracte* (Collection Bibracte, 17), Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen, p. 161-163.
- CHEVET P., RAUX S., et al., 2014, « Un étang sacré à Vindinum/Le Mans (Sarthe) », *Gallia*, 71.2, p. 125-162.
- DAREMBERG C., SAGLIO E., 1877-1946, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, Paris, Hachette.
- DECOUFLÉ P., 1964, « La notion d'ex-voto anatomique chez les Etrusco-romains. Analyse et synthèse », *Latomus*, LXXII, p. 5-44.
- DEYTS S., 1983, *Les bois sculptés des Sources de la Seine*, XLII^e suppl. à *Gallia*, Paris, Éditions du CNRS, 225 p.
- DEYTS S., 1994, *Un peuple de pèlerins. Offrandes de pierre et de bronze des Sources de la Seine*, Dijon, 13^e suppl. à la *Revue archéologique de l'Est*, 145 p.
- DURAND M., FINON C., 2000, « Catalogue des ex-voto anatomiques du temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise) », *Revue archéologique de Picardie*, n° Spécial 18, *Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)*, p. 9-91.
- FAUDUET I., 1990, « Les ex-voto anatomiques du sanctuaire de Bû (Eure-et-Loir) », *Revue archéologique de l'Ouest*, 7, p. 93-100.
- FAUDUET I., 2002, « Les ex-voto en forme d'yeux en Gaule », in *Autour de l'œil dans l'Antiquité, Approche pluridisciplinaire*, Table ronde de Lons-le-Saunier, 11-12 février 1994, Lons-le-Saunier, Centre jurassien du patrimoine, p. 143-152.
- FAUDUET I. (dir.), 2014, *Dieux merci ! Sanctuaires, dévots et offrandes en Gaule romaine*, catalogue d'exposition, Musée d'Argentomagus, 107 p.
- JOLY M., LAMBERT P.-Y., 2004, « Un ex-voto dédié à Minerve trouvé sur le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or) », *Revue archéologique de l'Est*, 53, p. 233-237.
- LERAT L., 1960, « *Luxovium* ou Luxeuil gallo-romain », *Congrès archéologique de France*, 118, p. 99-104.
- MASSON G., 2010, « Présence d'Asclépios/Esculape en Gaule et dans les Germanies : l'apport des inscriptions », in LAMOINE L., BERRENDONNER C. et CEBELLAC-GERVASONI M. (dir.), *La Praxis municipale dans l'Occident romain*, Clermont-Ferrand, PU Blaise Pascal, Coll. « Histories croisées », p. 433-456.
- RAUX S. et al. (dir.), 2015, *Des dieux et des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et en Mayenne dans l'Antiquité*, Catalogue d'exposition, Musée Carré Plantagenêt (mars-septembre 2015), Ville du Mans, 316 p.
- REINACH S., 1894, *Description raisonnée du Musée de Saint-Germain-en-Laye : Bronzes figurés de la Gaule romaine*, Paris, Firmin-Didot, vol. 2.
- ROMEUF A.-M., DUMONTET M., 2000, *Les ex-voto gallo-romains de Chamalières (Puy-de-Dôme)*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme (Documents d'Archéologie Française, 82), 164 p. (avec catalogue des ex-voto sur CD-Rom).
- SCHEID J., 1992, *Épigraphie et sanctuaires guérisseurs en Gaule*, Rome, École Française de Rome (coll. MEFRA, 104-1), p. 25-40.
- TISSERAND N., NOUVEL P., 2013, « Sanctuaire de source, sanctuaire des eaux ou simple sanctuaire en milieu humide ? Découverte d'un complexe cultuel antique à Magny-Cours (Nièvre) », *Revue archéologique de l'Est*, 62, en ligne : <http://rae.revues.org/7680>
- VAUTHEY M., VAUTHEY P., 1983, « Les ex-voto anatomiques de la Gaule romaine (Essai sur les maladies et infirmités de nos ancêtres) – Chapitre IV », *Revue archéologique du Centre de la France*, 22-2, p. 75-81.
- VERTET H., 1962, « Recherches et techniques sur des ex-voto gallo-romains et modernes », *Revue archéologique de l'Est*, XIII, 52, p. 224-235.